

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mars, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H09 en présence de :

PRESENTS : Messieurs M. BUGAUD, E. FARGIER, A. BASTIDE (+proc de P. GAILLARD), M. BOUSCHON, S. CIVIER, J. DURIEU, G. JALADE, A. LOYET, B. PERRUSSET (+proc de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, R. THIOILLIERE, JC. COURT, L. BUFFET (+ proc de MN. DURAND), JY. PONTHER, G. SAUCLES, P. AYMARD, J. DAURY, D. BERAL (+ proc de P. ROUX), J. SOUBEYRAND, M. MEISS, R. ROURESSOL, F. BRECHON, P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE, S. REYNIER, M. CHAZE (+proc de J. SARTRE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON (+ proc de J-C FLORY), R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (+ proc de C. GARCIA) et P. MANENT,

Mesdames M. ALLAMEL (+proc de F. NOGIER), M. DUBOIS, F. DUMAS, C. FAURE, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, N. BARACAND et F. VOLLE.

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 43

Procurations : 8

Votants : 51

Absents : 4

Date de convocation : 22/03/2019

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs G.DOZ, A. CHIRAUSSSEL, B. DE FOMMERVAULT et F. JOUFFRE.

En présence des suppléants non votants : C. BOUTONNET et J. LE BELLEGO

Objet : Bilan des acquisitions et cessions foncières

L'article L 5211-37 du code général des collectivités territoriales prévoit que le bilan des acquisitions et des cessions opérées par les établissements publics de coopération intercommunale fait l'objet d'une délibération de l'organe délibérant et est annexé au compte administratif de l'établissement concerné.

Conformément à ces dispositions :

Etat des acquisitions pour l'année 2018

Situation du bien	Référence cadastrale	Superficie m ² (environ)	Vendeur	Nature du bien cédé	Prix, forme et date de l'acquisition
AUBENAS					
67 chemin de Ripotier	D 291 et 2994	8 480 m ²	Mr Mortier	terrains nus	397 800 € Acte notarié du 11/06/2018
Les Tuileries	D 1052, 1079, 1082 à	19 740 m ²	Commune	terrains nus	490 307,65 €

	1086, 1102, 1103, 1679, 2859, 3318, 3320, 3738, 3753, 3762, 3763, 3765, 4601, 4604, 4614, 4616, 4622, 4624, 4626, 4629, 4631, 4633 et 4793		d'Aubenas		Acte en la forme administrative du 11/10/2018
VALS LES BAINS					
91 rue Jean Jaurès	AN 723 lots 1 et 2 : 200/1000ème	787 m ²	ADIS société HLM	terrain bâti	165 000 € Acte notarié du 26/12/2018

Total : 1 053 107,65 €

Etat des cessions pour l'année 2018

Néant

Etat des droits réels pour l'année 2018

Situation du bien	Référence cadastrale	Usage du bien	Bénéficiaire	Nature du droit réel	Prix, forme et date du droit réel
LACHAPELLE SOUS AUBENAS					
Les traverses	B 942	Accotement de voirie	SEBA	Servitude de passage pour canalisation souterraine d'eau potable et installation d'une borne de puisage	Gratuit convention en date du 10/01/2018
Les traverses	B 1311	Voirie	ENEDIS	Servitude de passage pour canalisation électrique souterraine	Gratuit convention en date du 06/08/2018

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de :

- PRENDRE ACTE du bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas sur l'année 2018 ;
- PRECISER que le tableau récapitulatif figurera en annexe au compte administratif de l'exercice 2018.

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 29 mars 2019
Le Président, Louis BUFFET



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20190328-DEL28032019-11-
DE
Date de télétransmission : 01/04/2019
Date de réception préfecture : 01/04/2019